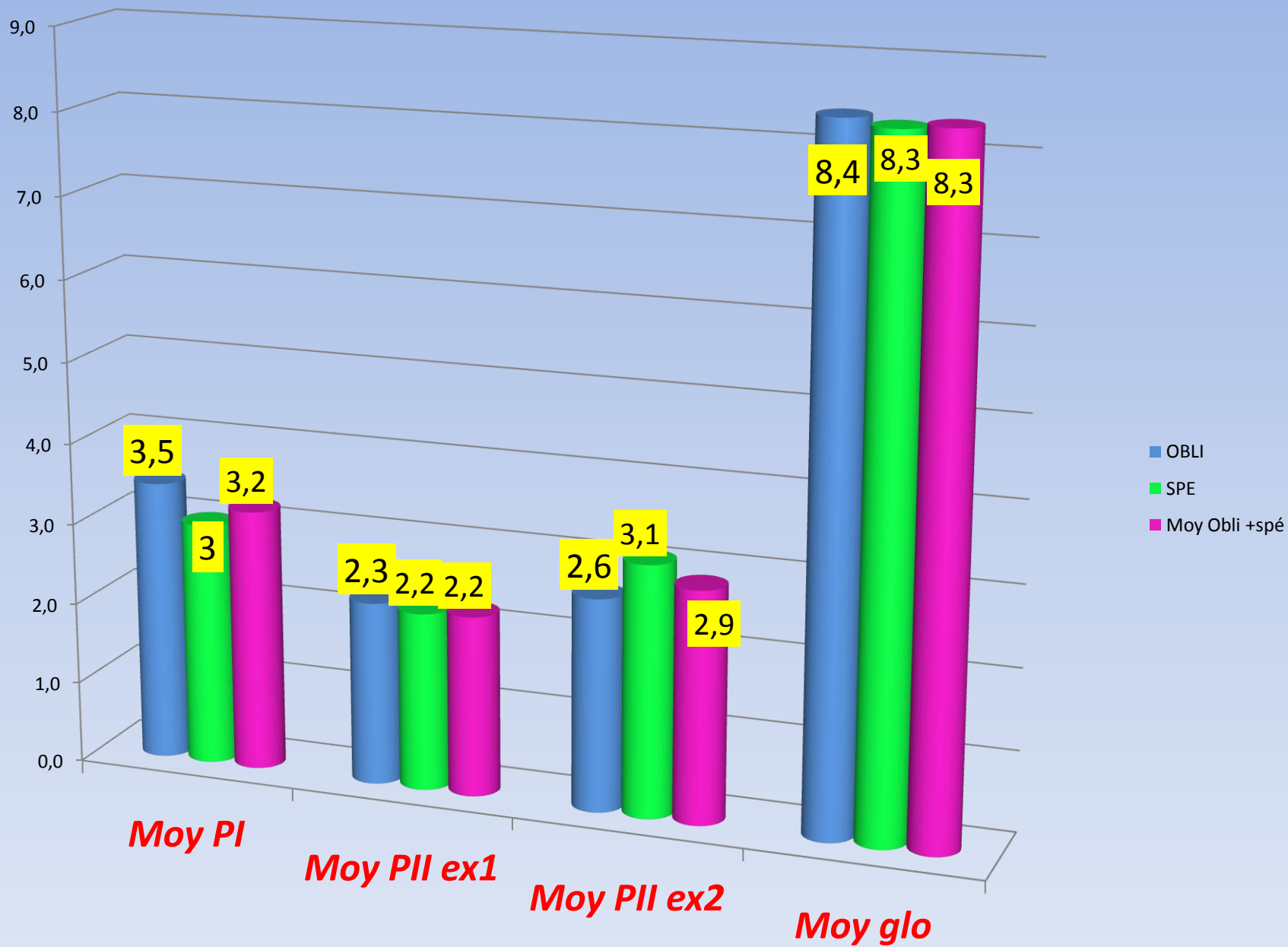


RESULTATS DE LA SESSION 2017

BAC S SVT

Résultats Obligatoire +Spécialité



PARTIE I - (8 points)

Neurone et fibre musculaire : la communication nerveuse

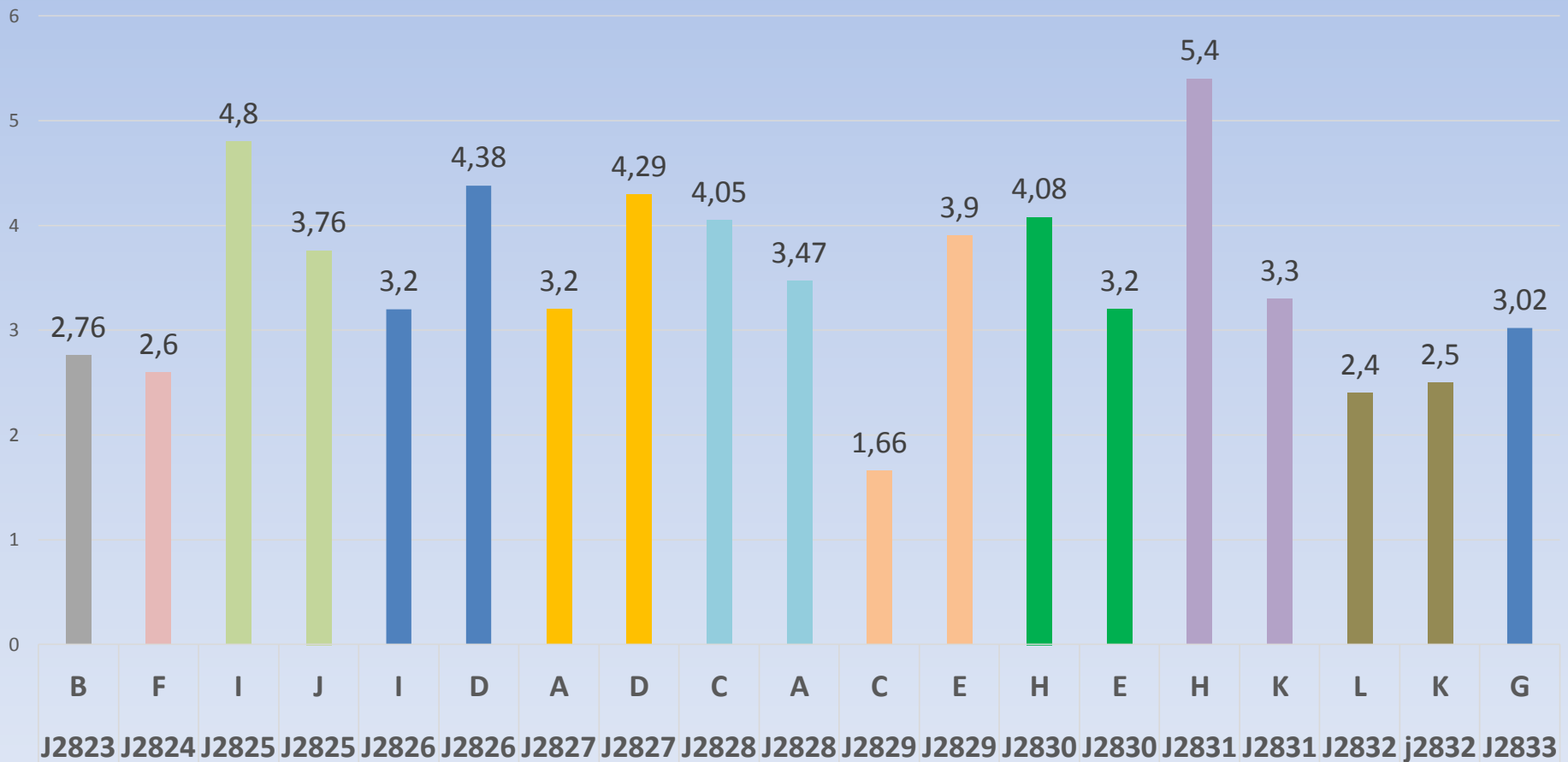
Expliquer les mécanismes nerveux aboutissant à un mouvement volontaire, incluant le fonctionnement de la synapse neuromusculaire.

La réponse prendra la forme d'un texte illustré de schémas

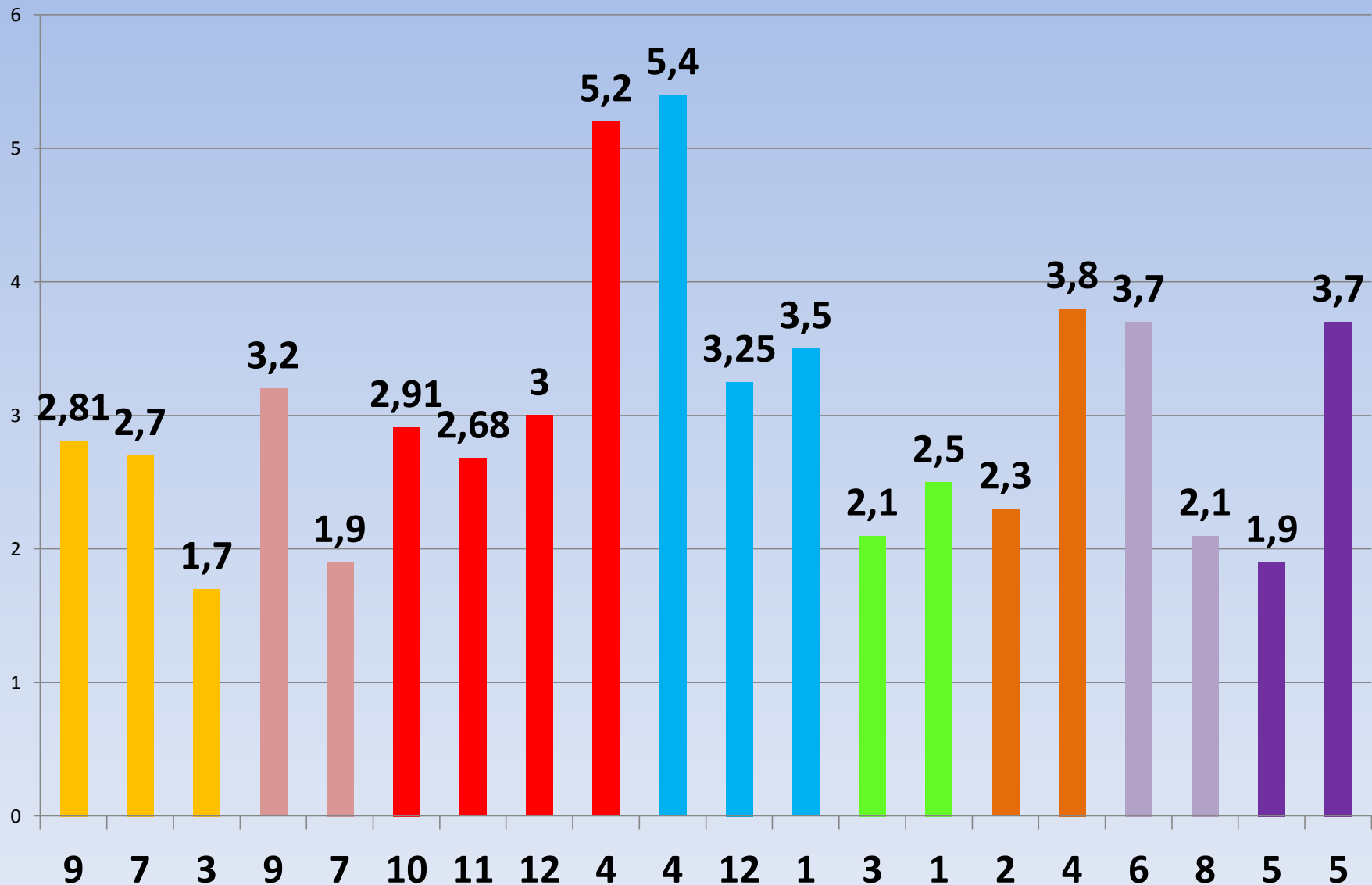
OBLIGATOIRE (moyennes par jury et par correcteur):

Exercice de synthèse : 8 points

Moyennes P1 par jury et par correcteur



SPECIALITE:



CONSTATS

- Moyenne (obligatoire+ spécialité): 3,2/8
- Beaucoup de hors sujets sur la plasticité, les atteintes cardiovasculaires , le réflexe myotatique...
- Le vocabulaire et les notions sont mal maîtrisés,
- Dans de nombreuses copies les schémas sont absents, et quand ils sont présents, la schématisation est maladroite, approximative, les légendes incomplètes, alors que ces capacités sont travaillées pour l'ECE. (cf diapositive suivante).

Utiliser des modes de représentation des sciences expérimentales

Traduire des informations par un schéma

Sélection des informations utiles.

Choix d'un type de représentation cohérent des structures (figuratif simplifié, non figuratif...).

Traduction graphique des informations.

Respect et traduction des symboles et codes proposés ou choisis.

Lisibilité du schéma et clarté de la mise en forme du document.

Exactitude des légendes.

Rédaction d'un titre adapté.

Représenter une observation par un dessin

Repérage des relations entre structures.

Sélection des structures à détailler

Représentation fidèle à l'observation

Mise en valeur des structures choisies par la netteté et la finesse du tracé.

Pertinence de la mise en page.

Indication du mode d'observation, et du grossissement ou de l'échelle.

Exactitude de la légende.

Rédaction d'un titre adapté.

Explications (deuxième réunion d'harmonisation):

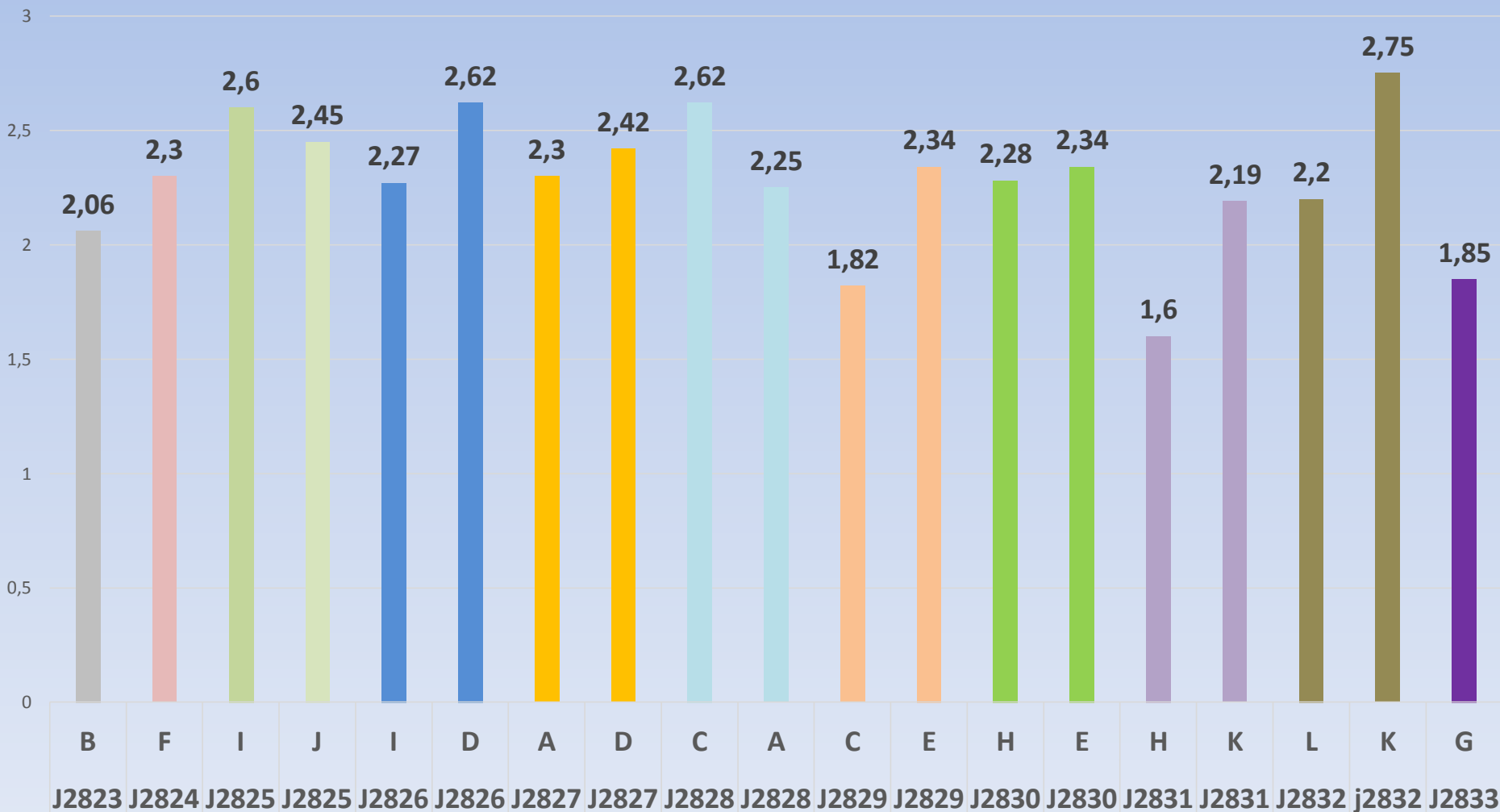
- les élèves sont souvent absents au troisième trimestre, lorsque cette partie du programme est abordée, car c'est également la période de passation des épreuves d'EPS, des options,
- dans plusieurs établissements , les élèves ne reviennent pas en cours après les vacances de Pâques,
- un relâchement est noté au 3^{ème} trimestre , après la campagne d'APB,
- difficulté pour les élèves de réaliser une synthèse, car le sujet concernait une sous- partie du 1^{er} chapitre du Nerveux et le 2^{ème} chapitre sur la commande volontaire,
- problème de compréhension de l'énoncé d'où le hors-sujet sur le réflexe myotatique,
- problèmes de maîtrise de la langue (les élèves ne savent plus dissenter en français..)

Exercice non réussi car :1/organisation dans l'année; 2/ intrinsèque aux élèves (ne maîtrisent plus la langue,difficultés d'assimilation des notions; 3/ difficultés inhérentes au sujet

Obligatoire :

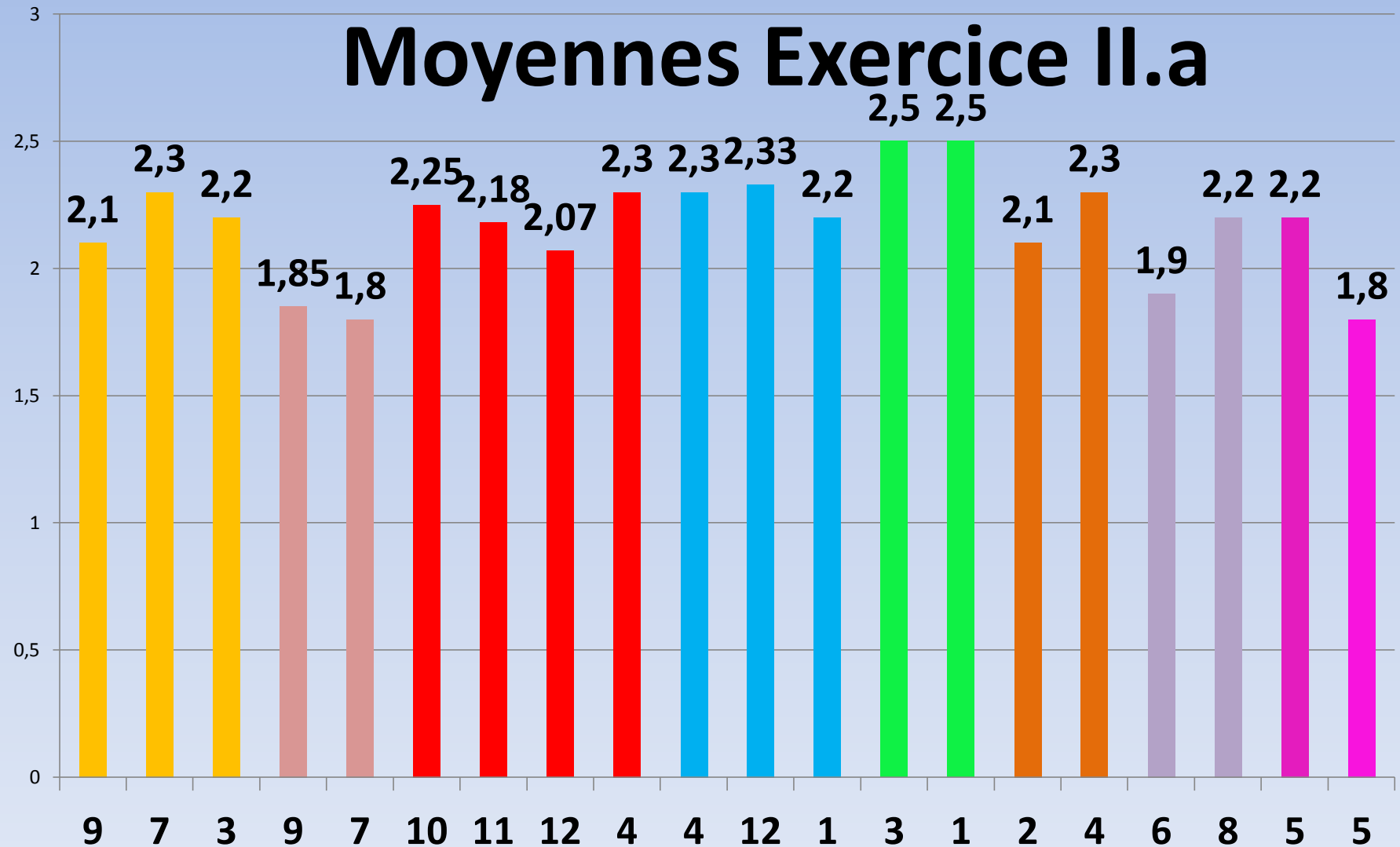
Moyennes pour la partie IIa: 3 pts

Par jury et par correcteur



SPECIALITE :

Moyennes Exercice II.a



- Moyenne (obligatoire+spécialité): 2,2/3
- Certaines copies ont obtenu 0/3.

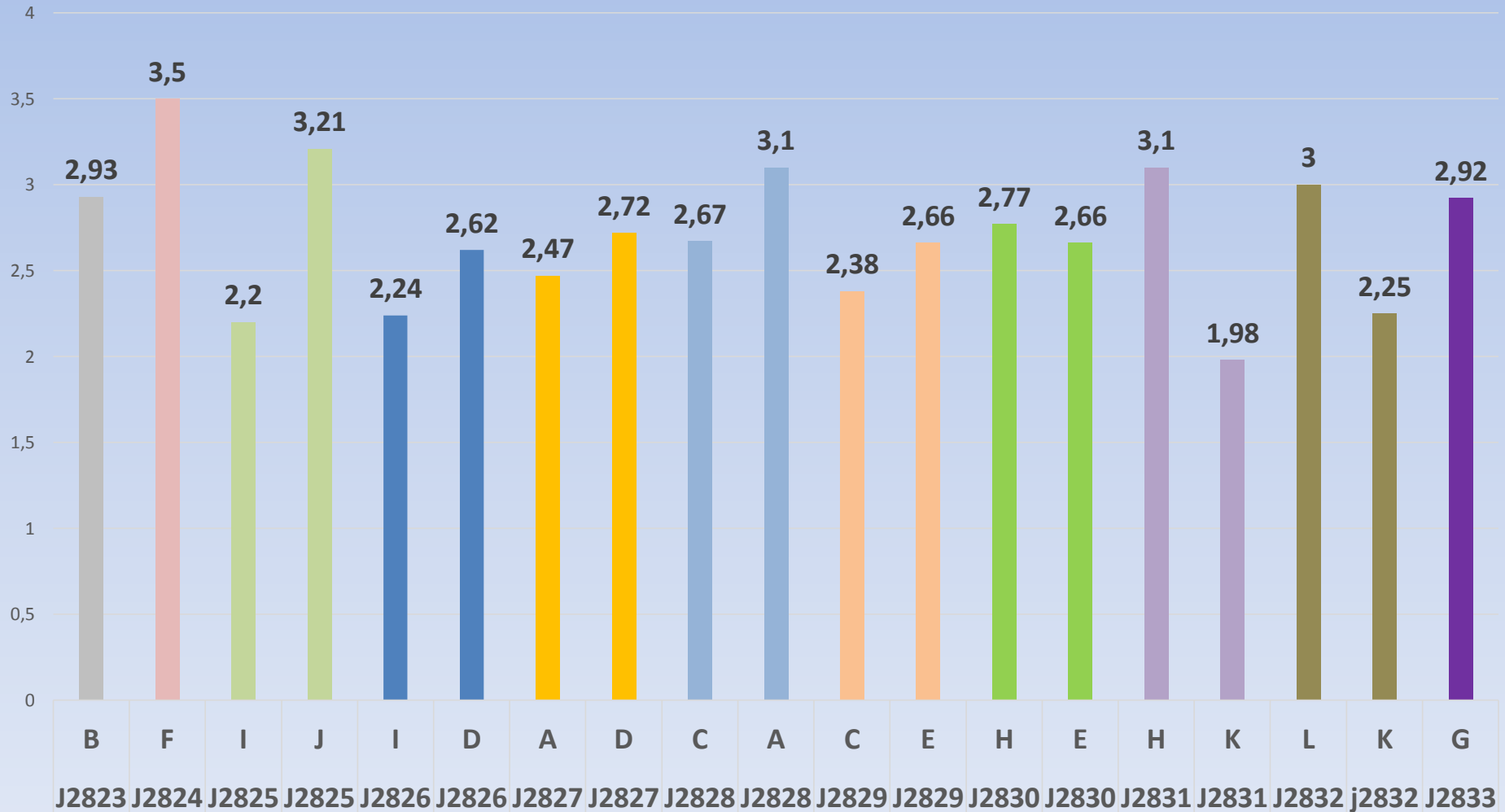
Hypothèses :

- la formulation des réponses a pu être source de difficultés de compréhension ,
- Les candidats n'ont pas compris le document , ou ont répondu dans la précipitation.

OBLIGATOIRE :

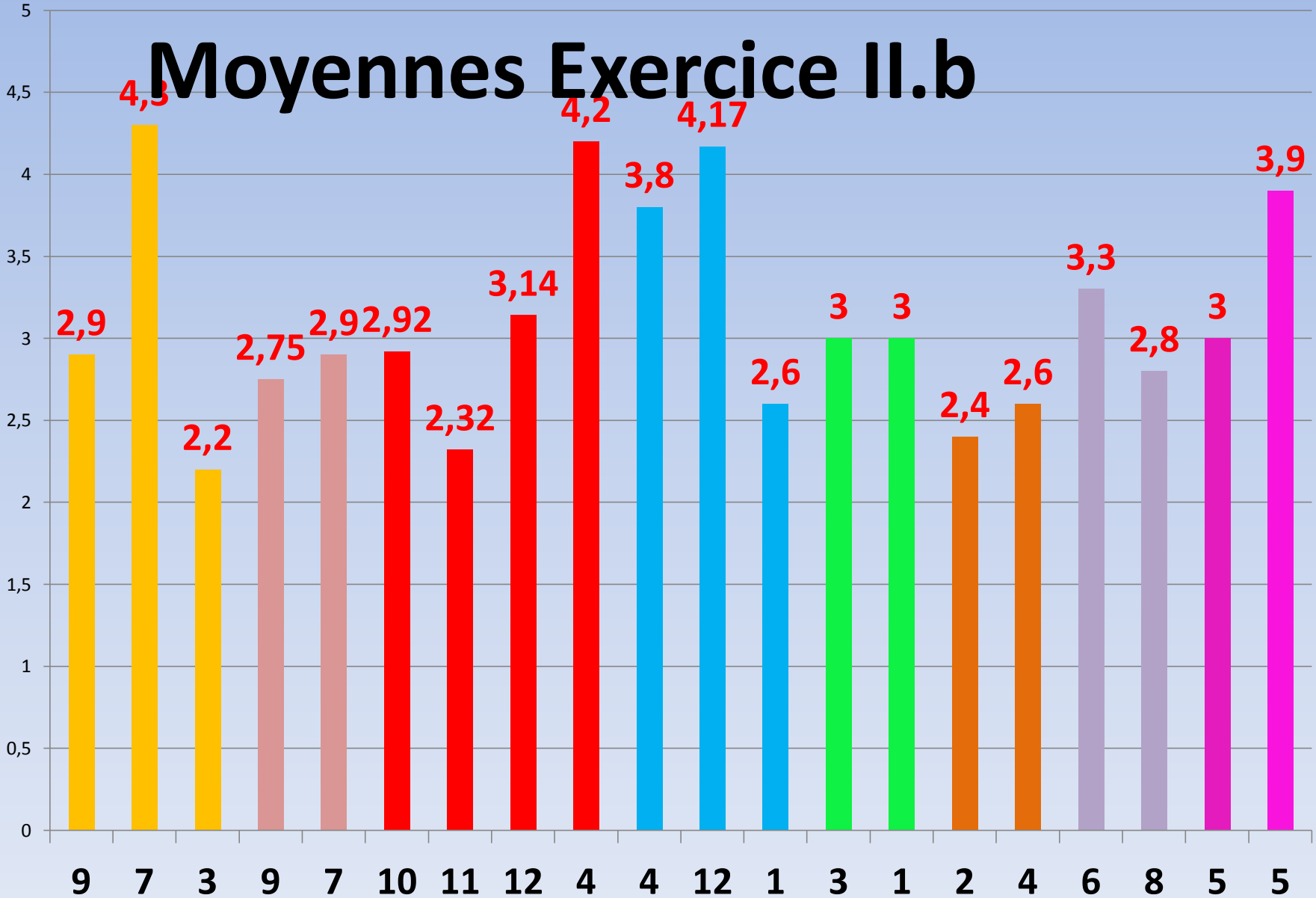
Moyennes pour la partie IIb: 5 pts

Moyennes par jury et par correcteur



SPECIALITE :

Moyennes Exercice II.b



Constats:

OBLIGATOIRE

- Moyenne globale : 2,6/5
- Démarche globalement assimilée, dans le sens de la réponse au problème, dans la majorité des copies.
- Étude trop exhaustive des documents dans d'autres,
- Des problèmes de vocabulaire, compréhension des documents persistent,
- Connaissances inappropriées(quand elles sont présentes dans les copies) par rapport au problème posé.

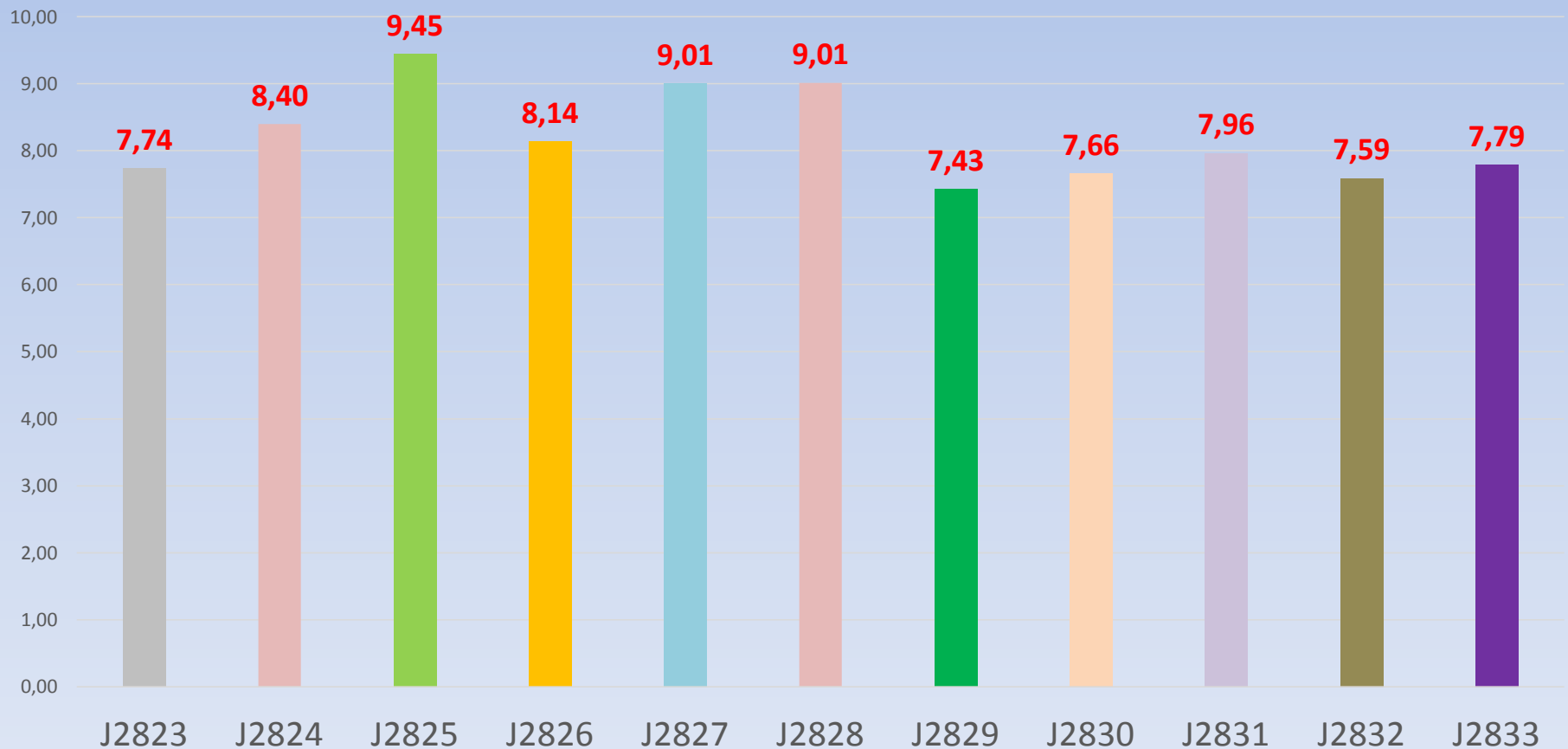
SPÉCIALITÉ

- Moyenne globale : 3,1/5
- Problèmes de vocabulaire, de compréhension,
- Ne répondent pas toujours à la question posée,
- Globalement les mêmes remarques que pour l'Obligatoire.

MOYENNES GLOBALES

Moyennes globales : enseignement spécifique

Moyennes par jury



Enseignement de spécialité: Moyennes par jury

